

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : ANTOINGT COMMUNE

Envoyé en préfecture le 24/04/2017

Reçu en préfecture le 24/04/2017

Affiché le



ID : 063-216300053-20170410-DEL3AFCNE2016-DE

| | | | | |
|-------------------------------------|------------------|----------------------------|--------------|-------------|
| Date de Convocation : 04/04/2017 | Décisions N° : 3 | Membres : En Exercice : 10 | Présents : 8 | Votants : 9 |
|-------------------------------------|------------------|----------------------------|--------------|-------------|

Le 10/04/2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de ROUSSEL Chantal.

Etaient présents : TERRANOVA Philippe, BIERI Nicolas, ESCLATINE Lydia, CANO Tony, FIGUEIREDO Analio, JACOB Claude, GONTHIER Emmanuel, ROUSSEL Chantal

Etaient excusés : SOUILLER Guy (pouvoir à ROUSSEL Chantal)

Etaient absents : PIROUX Cyril

Secrétaire de séance : ESCLATINE Lydia

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 211 472,17€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 92 456,96€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -40 921,83€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 40 435,62€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 280 605,00€

En recettes pour un montant de : 147 800,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 94 590,43€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 38 302,15 € plus reprise de l'excédent de fonctionnement du CCAS (dissout au 31/12/2016) de 1 697,85 € soit au R002 40 000,00 €

Extrait certifié conforme,
Fait à ANTOINGT COMMUNE , le 10/04/2017



